

Ce qui n'est pas lu dans l'Église, ne le lis pas en particulier

Saint Cyrille

Saint Cyrille, encore prêtre (il deviendra évêque de Jérusalem), expliquait aux fidèles, en 348, par une prédication simple et solide, ce qu'ils devaient croire et pratiquer. Voici son texte, singulièrement ferme et tranchant :

"Pour l'amour de la vérité, apprends auprès des églises quels sont les livres de l'Ancien Testament, et quels sont ceux du Nouveau. **Et ne me lis rien des apocryphes. Car si tu ne sais pas (le contenu de) ce qui est homologué par tous, pourquoi perds-tu ton temps à ce qui est dans le doute ? . . .** Du Nouveau Testament les quatre évangiles seuls : les autres sont pseudépigraphes et nuisibles. Les Manichéens aussi ont écrit un évangile selon Thomas, lequel par l'abus du bon renom du vocable apostolique corrompt les âmes des simples. Reçois aussi les Actes des douze Apôtres; ensuite les sept épîtres catholiques de Jacques, de Pierre, de Jean, de Jude. Comme sceau de tous (les écrits) et des disciples, pour finir, les quatorze épîtres de Paul. Tout le reste passera à un second rang, **et ce qui n'est pas lu dans l'église, ne le lis pas en particulier, comme tu l'as appris.**"

Cité par Marie-Joseph Lagrange, Histoire ancienne du Canon du Nouveau Testament, Gabalda, 1933, p. 111.